

Les crédits

prendre des mesures plus énergiques pour mettre fin à la surpêche par l'Espagne, le Portugal et d'autres pays.

J'appuie ces deux pétitions avec beaucoup de plaisir. Ce sont des questions que j'ai souvent soulevées à la Chambre, et je demande au gouvernement d'écouter ce que ces milliers de pétitionnaires ont à dire.

[Français]

LINDEMNISATION FISCALE DES LOCALITÉS ISOLÉES ET
DU NORD

M. Guy Saint-Julien (Abitibi): Madame la Présidente, je dépose aujourd'hui, selon l'article 36 du Règlement, une pétition provenant de Lebel-sur-Quevillon, au Québec, suite aux recommandations du groupe de travail sur l'indemnisation fiscale des localités isolées et du Nord.

Incontestablement, l'isolement de Lebel-sur-Quevillon est une réalité, et pour cette raison, les signataires de cette pétition jugent la recommandation Brunelle comme étant discriminatoire, inéquitable et inefficace en regard de l'objectif du régime d'indemnisation fiscale du Nord. Elle n'encourage pas le peuplement du Nord ni l'exploitation de ses richesses.

* * *

• (1530)

QUESTIONS AU FEUILLETON

(Les questions auxquelles une réponse verbale est donnée sont marquées d'un astérisque.)

L'hon. Harvie Andre (ministre d'État et leader du gouvernement à la Chambre des communes): Madame la Présidente, on répondra aujourd'hui à la question n° 239.

[Texte]

LA LOI SUR LA SÉCURITÉ DE L'EAU POTABLE

Question n° 239—**M. Harvard:**

Le gouvernement a-t-il l'intention de déposer à la Chambre des communes une loi sur la sécurité de l'eau potable et, dans l'affirmative, a) quelle est la date probable de dépôt du projet de loi, b) cette loi garantira-t-elle qu'il n'y aura aucun rejet de substances carcinogènes dans l'eau potable pure?

L'hon. Henry Perrin Beatty (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social): Oui.

(a) Il n'y a, pour le moment, aucune date projetée pour son dépôt à la Chambre des communes.

(b) Il est prévu que la «Loi sur la sécurité de l'eau potable» qui a été proposée établira des normes pour la distribution d'eau potable relevant du gouvernement fédéral, et fournira la direction requise pour l'adoption de lois similaires par d'autres compétences. La Loi ne réglementera pas le rejet des substances carcinogènes, lequel serait assujéti à un examen minutieux aux termes de la Loi canadienne sur la protection de l'environnement.

[Traduction]

M. Andre: Je suggère, madame la Présidente, que les autres questions soient réservées.

La présidente suppléante (Mme Champagne): On a répondu à la question énumérée par l'honorable ministre. Les autres questions sont-elles réservées?

Des voix: D'accord.

INITIATIVES MINISTÉRIELLES

[Traduction]

LES CRÉDITS

JOUR DÉSIGNÉ (ARTICLE 81)—LA RECHERCHE ET LE
DÉVELOPPEMENT

La Chambre reprend l'étude de la motion de M. Gray (Windsor-Ouest):

Que la Chambre reconnaisse que la recherche et le développement ainsi que les progrès qui en découlent sont le moteur d'une économie et d'un pays prospères et que le Canada doit accroître son niveau de recherche et de développement pour favoriser sa croissance économique au sein d'une collectivité internationale de plus en plus concurrentielle et avancée sur le plan technologique.

L'hon. William C. Winegard (ministre des Sciences): Madame la Présidente, je voudrais simplement terminer la discussion que j'ai entamée plus tôt aujourd'hui en disant que les chiffres dont nous disposons nous révèlent que les dépenses du secteur public au chapitre de la recherche et du développement se comparent à celles de nos partenaires de l'OCDE. Ce qui manque est un degré comparable de dépenses en ce qui concerne le secteur privé. Il s'agit donc de savoir ce qu'il faut faire à cet égard.

Nous avons cherché à communiquer avec les différents secteurs. Nous avons discuté avec eux de leur position précise face à la concurrence internationale, de leurs besoins et de l'aide que nous pouvons leur accorder pour promouvoir la R-D et leur permettre d'être compétitifs. Nous examinons leurs besoins précis. Voilà le genre de solution et le genre de programme dont nous avons